

La Roche sur Yon, le 19 DEC 2001

REÇU le
19 DEC. 2001

Réf : TR /01/12/344

Messieurs,

C'est avec un grand intérêt que j'ai pris connaissance des initiatives que vous entendez prendre dans le cadre du Collectif Inter Départemental contre l'implantation de magasins dit « d'usines » et je vous en remercie.

Je partage, bien évidemment, pleinement votre sentiment sur les conséquences néfastes de ce type de projet, non seulement pour le commerce de proximité mais plus globalement pour le développement économique et l'aménagement du territoire de notre région.

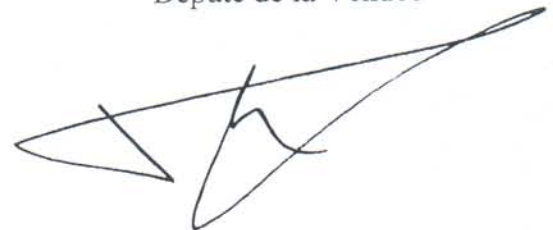
Je suis convaincu que le développement des magasins d'usine constituerait, plus particulièrement dans notre département, non seulement une aberration économique qui aurait pour effet de contribuer à la disparition des emplois dans le commerce de détail mais, également, que cette forme de commerce ne correspond pas au modèle économique vendéen qui privilégie les Petites et Moyennes Entreprises, l'artisanat et le commerce de proximité.

C'est ce que j'ai fait valoir à Monsieur Jean-Paul FAUGERE, Préfet de la Vendée qui préside la Commission Départementale d'Equipement Commercial mais aussi aux Présidents des Compagnies Consulaires vendéennes qui siègent au sein de cette même commission.

Je tiens, en conséquence, à vous assurer que je demeure, non seulement, à l'écoute de vos préoccupations mais que je suis, également, tout à fait disposé à rencontrer, si vous le jugez utile, les représentants de votre Collectif afin d'évoquer avec eux cette question.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Philippe de VILLIERS
Député de la Vendée



Collectif Inter Départemental
contre l'implantation de magasins dit « d'usines »